

Créteil, le 1^{er} mars 2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Secrétariat Général
Direction de l'Organisation des
Services Académiques

Direction des systèmes
d'information

Affaire suivie par
Ousmane SOW
Téléphone
01 57 02 68 00
Mél
Ce.dsi@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Note à l'attention des usagers
de téléphone portable professionnel

La téléphonie mobile de l'académie procède d'un marché national dont l'attributaire a changé. L'opérateur Orange fait ainsi place à SFR, actuel titulaire chargé d'exécuter le nouveau marché intitulé OPACHE 3.

Ce changement d'opérateur va entraîner une amélioration du service et nous permettra d'ouvrir la téléphonie mobile professionnelle à un plus grand nombre de personnels nomades.

Ainsi, tous les terminaux téléphoniques seront renouvelés au profit d'une nouvelle génération d'appareils. **Les numéros de téléphone ne changeront pas**, même si, le moment venu il faudra changer de carte Sim pour bénéficier des services du nouvel opérateur SFR.

Cette opération appelée portabilité du numéro aura lieu le **12 avril** prochain, elle entraînera une indisponibilité de votre ligne téléphonique d'environ une demi-journée, temps nécessaire à la bascule vers SFR.

Pour gérer cette transition, la DSI a mis en place un dispositif permettant d'accueillir les personnels concernés **du 27 mars au 4 avril**, afin de leur remettre le nouveau matériel (terminal portable et carte Sim). La signature en ligne d'une charte de bon usage du téléphone professionnel sera obligatoire avant toute mise à disposition du nouveau matériel.

J'attire votre attention sur la nécessité de prendre possession du nouveau matériel ainsi que la carte Sim SFR avant la date de portabilité du 12 avril. Passée cette date, la carte Sim Orange sera désactivée et votre numéro de téléphone sera basculé sur la carte Sim SFR.

Un site internet a été créé à cet effet : <http://mobile.ac-creteil.fr>





2

Ce site vous permettra à tout moment d'avoir des informations pratiques et d'auto-dépannage :

- débloquage de carte sim (code puk),
- consultation de sa fiche personnelle (options),
- signature en ligne de la charte d'utilisation,
- guide du transfert de contacts (de l'ancien téléphone vers le nouveau),
- prise de rendez-vous en ligne pour un accueil personnalisé.

Je vous invite à vous connecter sur le site « mobile.ac-creteil.fr » pour garder un fil d'échanges et d'informations tout au long du processus de transfert.

Pour le Recteur et par délégation
La secrétaire générale adjointe
De l'académie de Créteil
Directrice de l'organisation des services académiques

Muriel BONNET